



LA BIENTRAITANCE EN ESSMS

Pratiques professionnelles

Contexte :

Cette formation aborde le thème essentiel de la bientraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux en clarifiant ses principes fondamentaux. Les participants découvriront comment instaurer une culture de bientraitance à travers des repères pratiques, des outils et de la démarche éthique. En s'appuyant sur des cas concrets, cette formation vise à sensibiliser les acteurs du secteur aux enjeux de la bientraitance, à les préparer à repérer et à gérer les situations de maltraitance, tout en respectant les valeurs du projet associatif ou d'établissement.

Objectifs :

- Définir la bientraitance et différencier clairement cette notion de la maltraitance, en intégrant les repères législatifs et les recommandations des bonnes pratiques
- Fournir des outils et des repères pratiques pour instaurer une démarche dynamique de bientraitance au sein des établissements, en impliquant tous les acteurs dans le soin des personnes vulnérables
- Former les participants à repérer les signes de maltraitance et à savoir comment intervenir de manière appropriée

Programme :

La bientraitance

- Comment la définir

Définitions et relations entre les notions de bientraitance et maltraitance (RBPP ANSEM 2008)

- La bientraitance, une démarche dynamique pour et par tous les acteurs
Repères pour mettre en œuvre la bientraitance : pour prendre soin des personnes vulnérables, (re)donner du sens aux pratiques professionnelles et valoriser le projet associatif

- Les outils et leviers pour développer une culture de la bientraitance en ESSMS

Comprendre les situations de maltraitance pour développer une démarche de bientraitance

- Définition de la maltraitance

La maltraitance définie dans la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants

- Les facteurs de vulnérabilité à l'origine des situations de maltraitance

- La multiplicité des acteurs en ESSMS

Comment repérer une situation de maltraitance, lorsque les responsabilités sont « diluées » ?

Discussion à partir de cas concrets

- Savoir repérer et orienter

Repères législatifs

Quand intervenir, comment et auprès de qui signaler

Date :

15 mai 2025
9h-12h30 / 13h30-17h

Lieu :

Locaux de l'URIOPSS
PACA et Corse - Salle St
Eloi 13010 Marseille

Public concerné :

Professionnels
intervenant dans un
ESSMS

Durée :

7 heures

Modalité pédagogique :

Présentiel

Tarifs :

Adhérent 300,00€
Non adhérent 530,00€

Intervenante :

Patrick CLAVIERE,
formateur, titulaire d'un
CAFDES, 35 ans
d'expériences dans le
secteur social,
évaluateur externe



Développer une démarche éthique et une culture de la bientraitance en ESSMS

- L'éthique : définition et objectif

Définition et présentation des notions voisines : morale, droit, déontologie

A travers plusieurs cas concrets : la démarche éthique, un outil au service des personnes accompagnées, des professionnels et de l'établissement

- Présentation des facteurs pouvant favoriser les dilemmes éthiques en ESSMS à partir de situations de maltraitances

Présentation et discussion ouverte

Méthodes pédagogiques :

Formation active alternant apports théoriques et analyse de situations concrètes

Temps d'échanges et de réflexion collectives autour de cas pratiques

Partage d'expériences, exercices d'application, animation et quiz interactif...

Méthodes et modalités d'évaluation :

En amont de la formation : un test d'auto-positionnement et une évaluation des attentes

En cours et fin de formation : des cas pratiques, exercices, un test final d'évaluation des connaissances

En fin de formation seront transmis à l'apprenant.e :

- un questionnaire de satisfaction à chaud qui permettra d'évaluer la satisfaction

- un questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur le poste de travail

Sanctions visées :

Action de formation, visant le développement des compétences, sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Prérequis :

Aucun

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel de prise de note

Un smartphone (ou un ordinateur) pour répondre aux questionnaires de fin de formation en ligne (accès à sa boîte mail ou flash d'un QR Code)

Conditions et délais d'accès :

Minimum 6 participants – Maximum 12 participants

15 jours avant le début de la formation

Accessibilité :



Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter l'URIOPSS par mail formation@uriopss-pacac.fr ou par téléphone **04.96.11.02.26 / 25**, afin d'organiser leur accueil et leur prise en charge pédagogique.